

## Présentation des sources textuelles.

Les archives du chapitre cathédral comme celles de l'évêché sont conservées aux Archives départementales de la Drôme. Du fait de l'étendue du diocèse de Valence au Moyen Age, quelques documents sont conservés aux Archives départementales de l'Ardèche et de l'Isère. Si l'écrit est fondamental dans les institutions ecclésiastiques, seul un petit nombre d'actes ou de registres a pu être conservé. En effet, dans un premier temps, au moment des guerres de religion et de la prise de la Ville de Valence par le baron des Adrets entre 1562 et 1567, les huguenots ont détruit non seulement une partie des édifices religieux mais aussi pillé les bâtiments. Les archives des chanoines et de l'évêque ont été brûlées pour la plupart, même si les papiers des chanoines ont été transportés dans divers lieux<sup>1</sup>. Il est toutefois précisé en 1563 que « le livre des délibérations capitulaires ne doit pas être tenu en dehors des archives ».<sup>2</sup>

### Le fonds de l'évêché.

A travers les différentes institutions, véritables « machines à produire des textes », qui dépendaient de l'évêque, il est aujourd'hui difficile d'avoir une idée de la vie de toute cette cour épiscopale. Les documents provenant du fonds de l'évêché ont été nettement touchés en 1562 et à la Révolution. En dehors de quelques documents dont surtout des terriers de l'époque moderne et des copies des privilèges reçus depuis le XIIIe siècle, il faut se contenter des inventaires manuscrits<sup>3</sup>.

### Le fonds du chapitre

Les inventaires<sup>4</sup> réalisés aux XVIIe et XVIIIe siècles montrent cependant, qu'une quantité non négligeable de documents a disparu soit à cause de la Révolution, soit au cours du XIXe siècle du fait d'une mauvaise gestion de ce patrimoine.

Le second inventaire du XVIIIe siècle, constitué de deux forts volumes in-folio permet de prendre connaissance des actes perdus depuis la fin du XVIe siècle grâce aux analyses brèves mais explicites des papiers du chapitre. Cependant cette analyse ne remplace pas le document. L'archiviste du chapitre a noté ce qui lui semblait important. La majorité de ces pièces concerne la période moderne (XVIe-XVIIIe siècles).

Pour la période médiévale, la documentation se réduit à peu de chagrin. Il ne reste que quelques fragments de comptes<sup>5</sup>, ou d'autres actes comme des reconnaissances, des achats ou

---

<sup>1</sup> Arch. départ. Drôme (ADD) 15 G 3 p. 1787 : « La cote 8eme contient les deffenses dudit Boyer (...) qu'il avoit esté obligé de transporter les actes de l'église çà et là à cauze des troubles de 1562, que les églizes furent démolies ; et n'ayant pu exiger non plus à cauze de la peste de 1563 ayant esté les instruments perdus ou brulés. Valence 1561. » sur le manuscrit des Constitutions de Valence, U. Chevalier a pu relever que Meyssonier, doyen de l'université de Valence a rendu ce livre au chapitre en 1594, en précisant : « Pleuse a Dieu que toutz ceulx qui ont des livres, papiers et documents ravagés et pilhés au chapitre de ladite esglise en l'année 1567, que l'esglise cathedrale fust ruynée et demolie par les heretiques, eussent faict comme ledit s<sup>r</sup> Meyssonier ! », dans Chevalier 1886-1887, p.183.

<sup>2</sup> ADD 15 G 2 p. 233 ; 15G143, f° 89.

<sup>3</sup> Font-Réaulx 1927. Selon lui, le meilleur inventaire est celui conservé à la BnF, nouv acq fr. 9799, fol 91-132. Une copie de 1705 est conservée aux ADD 12G2.

<sup>4</sup> ADD, 15 G 1 (Brevet Rousset qui date de 1678) ; 15G 2 et 3 correspondent à l'inventaire du XVIIIe siècle auquel s'ajoute un troisième volume de tables (15G4).

<sup>5</sup> ADD 15 G 26 *et seq.* Il faut noter que les reliures de certains comptes sont assez intéressantes : 15 G 30, compte 18 : ce cahier contenant les lièves des cens de l'aumône du réfectoire, datant de 1497 a pour reliure un fragment de la Torah, en hébreu, et plus précisément les *Nombres*, 18, 29-32 et 19, 1-9.

des ventes de biens, des registres de notaires dépendant de la juridiction du chapitre et des actes de fondation de commissions de messes ou de chapellenies dans des testaments. Le fonds se rapportant à l'église Saint-Jean et aux quatre curés de Saint-Jean et Saint-Apollinaire dispose de textes importants et un registre se rapportant à l'union de la sacristie de Saint-Jean aux quatre concurés au début du XV<sup>e</sup> siècle a été conservé. La série des registres de délibérations capitulaires débute en 1551 et se termine en 1790<sup>6</sup>.

Le coutumier de Valence : un document riche et toujours inaccessible.

Connaître l'organisation du chapitre est un vrai jeu de piste. Les statuts mentionnés dans l'inventaire et par Ulysse Chevalier<sup>7</sup> ont malheureusement disparu à ce jour. Ces documents datés de 1351 sont décrits ainsi :

« Plus a esté mis dans ladite seconde liasse V, un livre en papier contenant 172 feuillets écrits, bien relié et qui semble estre imprimé quoyqu'il soit écrit a la main ; y ayant sept feuillets au commencement en velin contenant le calendrier distingué par rubriques et caracteres rouges aux lettres initiales, titres et oincts, intitulé coutumier et contenant l'ordre qui se doit observer en l'église de valence touchant les offices divins, etc., et a la fin d'icelluy folio 172. Il se trouve datté de l'an 1351, estant dict que ces statuts se doivent observer a peine d'estre puny exemplairement par le venerable chapitre. Cotté valence 68. couvert de parchemin.

Plus un papier fort ancien qui est dict estre tiré de costumes et statuts de l'eglize cathedrale de Valence fol. 196 : d'où s'infere que ce n'est pas le livre precedent qui ne contient que 172 feuillets quoyque le livre d'où a esté extraict le susdit papier soit de l'année 1351, mesme datte que le precedent. Or le susdit role ou papier porte que c'est un statut ancien et que si un ecclesiastique est convaincu de larcin pourvu qu'il aye l'aage de 13 ans, il sera chassé de leglize et du chœur sans misericorde avec perte des benefices et privileges de lad. Eglize. Cotté 1351. Valence 69. »<sup>8</sup>

C'est un document fondamental qui apporterait une meilleure connaissance du chapitre, de la liturgie et de la vie quotidienne au sein de la cathédrale. Ulysse Chevalier qui l'a eu entre les mains en 1887, a pu ainsi fournir une analyse, trop rapide cependant, de ce texte qui contient non seulement l'*Ordo*, mais aussi les constitutions, les règlements de l'Eglise de Valence. Ce manuscrit a été mis en vente par la Librairie Rosenthal à Munich qui espérait trouver un acquéreur en Eugène Chaper, bibliophile grenoblois<sup>9</sup>. Chaper et Chevalier se connaissaient et entretenaient tous deux une correspondance assez importante<sup>10</sup>. Une lettre de Chaper invite Chevalier à venir découvrir le manuscrit. Mais, comme l'écrit le bibliophile, le prix est trop important et il ne peut pas l'acheter<sup>11</sup>.

Il a fallu vérifier que cet achat n'avait toutefois pas été effectué. Le fonds Chaper de la Bibliothèque de Grenoble conserve notamment les factures des achats d'objets d'art et d'ouvrages passés par le collectionneur ainsi qu'un catalogue manuscrit de sa bibliothèque<sup>12</sup>. Parmi les correspondances et factures de libraires, une seule facture émise par l'antiquaire

---

<sup>6</sup> ADD 15 G 142 à 151.

<sup>7</sup> Chevalier 1886-1887, p. 177-183.

<sup>8</sup> ADD 15 G 2 p. 1288.

<sup>9</sup> « Camille-Eugène Chaper. Nécrologie », dans *Bulletin de la Société départementale d'Archéologie et de Statistique de la Drôme*, t. XXV, 1891, p. 119. La vente d'une partie de ses collections a eu lieu les 3-4 juin 1946 : *Eugène Chaper : bronzes antiques, bijoux, sceaux du Moyen Age, monnaies et médailles*, in 8°, 166 numéros.

<sup>10</sup> ADD 2 J 4 : Fonds Chevalier. Correspondance.

<sup>11</sup> Bibl. municipale (BM) Grenoble, R 9096 (1) (3) 1887-1889 : lettre de Chaper à Chevalier l'invitant pour consulter le manuscrit.

<sup>12</sup> BM Grenoble, R 8107 : correspondance et facture de libraires ; R 9780 : catalogue de la bibliothèque d'Eybens.

allemand de Munich, Rosenthal, a été trouvée et concerne les frais d'expéditions du manuscrit. A la mort de Chaper, une partie de ses collections entre aux Archives départementales de l'Isère<sup>13</sup>, une autre partie à la Bibliothèque municipale de Valence. A ce jour, ce manuscrit est peut-être entreposé sur le rayonnage d'une bibliothèque privée, attendant son historien.

Les autres fonds disponibles.

Afin de pallier le manque de documents renseignant sur les hommes comme sur les bâtiments, ce sont les autres fonds qu'il faut consulter.

Aux Archives départementales, des informations peuvent être glanées dans la série G (clergé séculier), en particulier dans la sous-série concernant la collégiale Saint-Pierre de Bourg-lès-Valence, mais aussi dans la série H (clergé régulier). L'intervention des évêques lors de la fondation d'un monastère ou lors du règlement d'un conflit, ou pour n'importe quelle autre situation ne permet pas de négliger ces sources. C'est par exemple, dans le fonds de Léoncel, qu'un acte original comporte une des mentions les plus anciennes du palais épiscopal à la fin du XIIe siècle<sup>14</sup>.

Pour la période médiévale, il faut aussi consulter la série E, riche en documents notariés, du XIVe au XVIIIe siècle. Elle comporte des actes d'achats ou de ventes, donnant les confronts de maisons lorsqu'il s'agit d'immeubles. Des notes se rapportant aux élections du doyen ou du prévôt du chapitre, les serments prêtés par les évêques à la fin du XVe siècle lors de leur prise de fonction sont encore conservées, tout comme le prix-fait de la réalisation d'un trône épiscopal dans la cathédrale.

Les archives municipales, dont le fonds ancien est conservé à la Médiathèque de Valence, quant à elles, apportent d'autres mentions de personnages ou des utilisations des espaces que ce soit dans la série AA dans laquelle se regroupent la correspondance de la communauté de Valence, la série BB qui rassemble les registres de délibérations consulaires ou encore la série CC dotée des comptes consulaires.

C'est dans cette même Médiathèque que sont conservés certains manuscrits qui appartenaient jadis aux ecclésiastiques de la cité<sup>15</sup>.

Dans les départements voisins sont conservés d'autres dossiers se référant à la cité épiscopale de Valence. A Grenoble, la série 7G contient des pièces relativement tardives, correspondant à la période moderne (XVIe-XVIIIe siècles).

Les érudits de la fin du XIXe siècle comme Jules et Ulysse Chevalier ou Jacques de Font-Réaulx ont édité un certain nombre de textes comme les pouillés, listes des bénéficiés d'un diocèse avec leurs revenus ou la taxation pour les subsides. Le travail d'Ulysse Chevalier est remarquable, même si les références ne sont pas toujours précises. Les volumes du *Regeste dauphinois* sont ainsi des outils précieux pour mieux connaître le Dauphiné et rétablir dans un contexte général des éléments particuliers. Un des atouts de cet ouvrage est de s'être attelé à l'utilisation la plus complète possible des sources et notamment aux fonds de l'administration du Dauphiné, dans lesquels certains noms de chanoines apparaissent. L'histoire de Valence au

---

<sup>13</sup> Avezou (Robert), « Entrée aux Archives de l'Isère d'une partie de la collection Chaper », dans *Procès-verbal de la Société dauphinoise d'Ethnologie et d'Archéologie*, juin 1946, n°168.

<sup>14</sup> ADD, 1 H 627 : chartre d'Odon de Tournon qui lègue à l'abbaye de Léoncel des péages (26 janvier 1196).

<sup>15</sup> Mercier 2004 ; un missel à l'usage de Valence est aussi conservé au Keble College d'Oxford : ms. 57.

Moyen Age été délaissée<sup>16</sup>. Il faut bien dire que depuis les travaux de Chevalier et de Font-Réaulx, l'histoire de la cathédrale a attiré davantage que l'histoire des hommes. Ainsi le manque d'archives n'a pas favorisé l'étude. Le chanoine Jules Perrot fait figure d'exception puisqu'il a essayé de combler cette lacune.

D'autres entreprises qui n'ont pas de rapport direct avec Valence sont d'un intérêt tout particulier : les archives pontificales. En effet, si la masse documentaire du fonds du chapitre ou de celui de l'évêché concernant le Moyen Age est réduite depuis les guerres de religion et la destruction d'une grande partie des archives, les fonds pontificaux (Vatican et Avignon)<sup>17</sup>, dans lesquels sont conservés les registres de correspondance, les lettres closes ou les lettres communes, édités notamment par l'Ecole française de Rome depuis la fin du XIXe siècle, permettent d'apporter des éléments qui, sinon, resteraient inconnus : les dettes du chapitre au XIIIe siècle<sup>18</sup>, les collations de bénéfices, les expectatives de canonicats mais aussi la fixation du nombre de chanoines<sup>19</sup>. L'approche de ces documents est facilitée par leur publication sous la forme de CD-Rom<sup>20</sup>.

Du fait des dégâts du temps et de l'histoire, pour connaître la vie de Valence et plus particulièrement celle de ses institutions ecclésiastiques et de ses monuments au Moyen Age, de nombreux documents doivent être consultés. C'est une entreprise qui prend du temps et une histoire qui reste à écrire.

H. Chopin

#### Bibliographie :

**Chevalier 1886-1887** : Chevalier (U.), « Manuscrits et incunables liturgiques du Dauphiné », dans *Bulletin d'histoire ecclésiastique et d'archéologie religieuse des diocèses de Valence, Gap, Grenoble et Viviers*, t. VII, Romans, 1886-1887, p. 176-189.

**Font-Réaulx 1927** : Font-Réaulx (J.), *Le « Livre vert » de l'évêché de Valence*, Paris, imprimerie nationale, 1927 (extrait du *Bulletin philologique et historique*, 1925).

**Mercier 2004** : Mercier (A.), *Inventaire analytique des manuscrits liturgiques de deux communautés religieuses de la Ville de Valence (Drôme) : la cathédrale Saint-Apollinaire et l'abbaye-mère de l'Ordre de Saint-Ruf*, mémoire de DEA sous la direction d'Eric Palazzo, Université de Poitiers, 2004.

---

<sup>16</sup> Une étude des années 1950 porte sur la ville au XVe siècle : Vignes (S.), *Valence au XVe siècle*, DES Lyon, sans date.

<sup>17</sup> Nous renvoyons ici à toute l'entreprise d'édition des lettres et registres des archives pontificales débutée à la fin du XIXe siècle par l'Ecole française de Rome notamment. Nous mentionnerons plus particulièrement Mollat (G.), *Lettres communes de Jean XXII (1316-1334)*, 16 volumes, 1904-1947 ; Vidal (J.-M.), *Lettres communes de Benoît XII (1334-1342)*, 3 volumes, 1903-1911.

<sup>18</sup> Chevalier (U.), *Regeste dauphinois*, (désormais RD) 7151, 7152, 7154, 7155, 7162, 7163, 7462, 7625, 8672, 8678 ; Auvray (Luc), *Registre de Grégoire IX*, I, n°824, 841, 894, 895, 948, 949 ; II, 3301, 4446.

<sup>19</sup> Mollat (G.), op. cit., I, n°160,357, 375, 1050, 2770, 8615; III, n°10401, 10725, 11328, 13245, 13364; IV, n°15278, 15469; V, n°21792, 22057, 23085; VI, n°25823, 28351, 27868.

<sup>20</sup> *Ut per litteras apostolicas*, diff. Turnhout : Brepols, depuis 2002, en cours.

Encart lettre de Chaper :

BM Grenoble, R 9096 (1) (3) 1887-1889 : lettre de Chaper à Chevalier l'invitant pour consulter le manuscrit :

Grenoble, 10 mars 1887

Monsieur l'Abbé,

On m'envoie en communication de Munich un coutumier de la cathédrale de Valence, ms. daté de 1351, bien conservé et qui me paraît d'un très grand intérêt au point de vue des cérémonies, de la musique, des hymnes, etc. Je tiendrais beaucoup à vous le montrer, d'autant plus qu'il en existe un à la Bibliothèque de Grenoble, plus ancien de l'Eglise de Vienne. La comparaison des deux donnerait sans doute lieu de votre part à des remarques importantes. On me demande de ce volume un prix tellement élevé que je ne pourrai pas le garder et on veut que je le renvoie sans aucun retard. Si donc vous devez venir à Grenoble veuillez ne pas tarder. Je crois que ce ms. vous paraîtra intéressant.

Votre respectueux,  
Chaper.